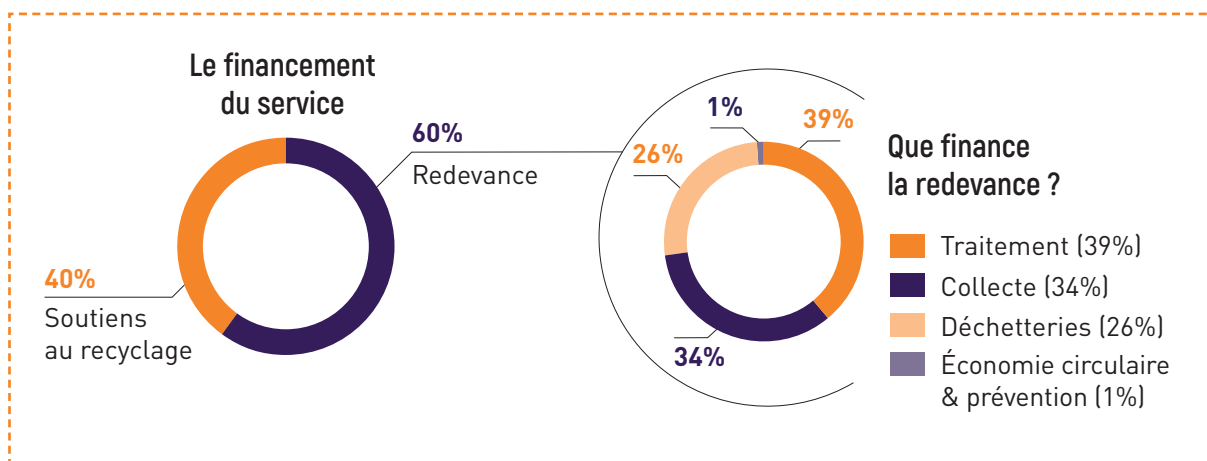


# LE COÛT DE NOS DÉCHETS

Le **Syndicat Mixte Cyclad** est le service public qui organise la collecte, le traitement et le recyclage des déchets sur le territoire (une compétence déléguée par la Communauté de Communes). Comme tout service public, il ne fait aucun bénéfice sur ses activités : **ses dépenses sont égales à ses recettes.**

Les habitants contribuent environ à 60% au financement du service (via la redevance payée à la CDC). Le reste provient des soutiens touchés grâce au tri et à la revente des matériaux issus du recyclage.

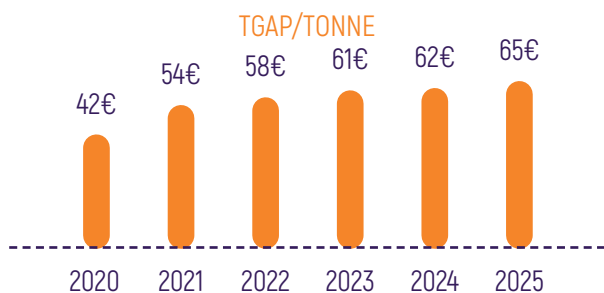
**Sans le tri, le coût serait beaucoup plus élevé.**



## Pourquoi ce coût augmente-t-il malgré le tri ?

### La hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)

Fixée par l'État, la TGAP s'applique sur **les déchets non recyclables** (ordures ménagères et tout venant de déchetterie). Elle ne s'applique pas sur les emballages, les biodéchets, le papier, le verre, le textile et tous les autres déchets triés et recyclés en déchetterie.



### L'augmentation des coûts de traitement des déchets

Le service public Cyclad dispose d'une capacité de traitement qui couvre 2/3 des ordures ménagères que nous produisons. Pour le tiers restant et pour le tout venant de déchetterie, le territoire dépend à 100% d'opérateurs extérieurs pour l'incinération et l'enfouissement. Ces coûts sont en constante augmentation.

**Sans le tri, le coût de nos déchets serait plus élevé d'environ 36 € par habitant.**

Syndicat Mixte Cyclad  
1 rue Julia et Maurice Marcou - 17700 Surgères  
Tél. : 05 46 07 16 66 - Mail : [contact@cyclad.org](mailto:contact@cyclad.org)  
[cyclad.org](http://cyclad.org)